

ÉDITO

Est-ce le printemps ou les élections ? Nous voyons, depuis quelques temps, se multiplier les caméras de surveillance publique dans plusieurs villes ; de une, on est passé à 3 ou 4 par carrefours. Trop d'images étaient jusque là impossibles à gérer, mais des entreprises ont développé des logiciels d'analyse d'images ; c'est la « vidéosurveillance algorithmique » (VSA). Ces logiciels peuvent repérer si vous portez un masque, si vous avez de la température... Avec la reconnaissance faciale, on peut identifier les personnes. L'opérateur municipal n'a plus qu'à cliquer sur « franchissement de feu rouge » ou « rassemblements »... pour avoir toutes les images correspondantes. Plusieurs villes comme Nice et Marseille, testent les logiciels, alors que ces pratiques sont, pour l'heure, en grande partie illégales, d'après la CNIL et l'association *La Quadrature du Net*. Les personnes précaires et les contestataires sont particulièrement visés.

On pense, bien entendu au livre visionnaire « 1984 » de George Orwell qui y décrit un système totalitaire de surveillance absolue de toute la population, *Big Brother*. C'est le Panoptique de Jeremy Bentham, un système carcéral qui vise à « surveiller tout le monde, tout le temps et partout ». On l'a développé après guerre dans les prisons ; on y pense aujourd'hui pour toute la société perçue, de ce fait par certains, comme une grande prison. De prochaines lois pourraient parfaitement légaliser bientôt la VSA. Il suffira alors de rajouter des demandes comme le repérage des personnes « sans papier », ne serait-ce qu'en croisant avec le fichier *Eurodac* d'empreinte digitale et de situation administrative. Plutôt que surveiller tout le monde, il vaudrait mieux veiller sur chacun.e ; c'est ça l'humanité !

INFOS INTERNATIONALES

Procès relatif aux accusations contre 21 personnes engagées dans des opérations de recherche et de secours en mer Méditerranée. Le 21 mai ce procès a commencé, avec une audience préliminaire auprès du tribunal de Trapani (Sicile). Cette audience a pour but d'établir si les charges de « complicité et d'aide à l'entrée non autorisée en Italie » pourront être abandonnées, ou si on entamera un débat qui pourrait durer des années et va se conclure par de lourdes condamnations pouvant aller jusqu'à 20 ans de réclusion. À voir sur <https://www.pressenza.com> et sur *La Croix*.

Augmentation du nombre d'immigrés clandestins dans l'Union européenne ? *InfoMigrants* fait le point sur ce qu'il faut comprendre des chiffres d'*Eurostat*, service de la Commission européenne chargé des statistiques.

Une vidéo montre des gardes-côtes algériens tirer sur l'embarcation d'un passeur, probablement à son retour d'un « voyage » entre Oran et le sud de l'Espagne. Médiapart se l'est procurée. Selon plusieurs sources, certains passeurs auraient déjà été abattus au cours des dernières semaines (Médiapart du 4/05).

L'Océan Viking à la recherche d'un port sûr, avec près de 300 personnes secourues ces derniers jours : *Info Migrants*.

Le Royaume-Uni retient en centre fermé les migrants sélectionnés pour être envoyés au Rwanda : *Info Migrants*.

INFOS NATIONALES

« **Ceux qui défendent une civilisation judéo-chrétienne tout en rejetant les migrants sont des faussaires** » ; tribune de Jean-Marie Ploux. Pour ce théologien, le thème de la migration est central dans le christianisme. Et l'attention à l'autre, au plus pauvre, devrait être, du point de vue chrétien, le principe critique de toute politique, de toute civilisation, de toute conduite humaine. À lire dans le journal *La Croix*.

Aux frontières de la France : terre d'accueil. Créé par la loi Quilès, le régime juridique de la zone d'attente a 30 ans. Les candidats à l'asile qui s'y trouvent y voient souvent leurs droits bafoués. À lire sur *Politis (1).fr* et *Politis (2).fr*.

Contrôles des frontières intérieures de la zone Schengen : recours en annulation, assorti d'un référé-suspension, à l'encontre de la décision du Premier ministre de prolonger la réintroduction temporaire des contrôles à l'ensemble des frontières intérieures de la zone Schengen du 1er mai 2022 au 31 octobre 2022. À lire, l'article de la *Idh*.

"Des pratiques illégales" : les zones d'ombre d'un local de la Police aux frontières française basé en Italie. À lire sur *InfoMigrants*.

Titres de séjour : des préfectures et des tribunaux exsangues. Article à lire dans le journal *Le Monde* des 26-27 mai : *Facebook RH*.

« **Immigration irrégulière, demandeurs d'asile et emploi : étude d'un accord provisoire de travail pour favoriser l'intégration et la régulation** ». Un rapport intéressant qui ne demande qu'à être transformé en projet de loi, concernant la possibilité de travail pour des migrants sans titre de séjour : <https://refugiesvdd.pdf>.

L'immigration provoque-t-elle vraiment le chômage ? À écouter, les « *libres propos* » de Rémi Godeau, rédacteur en chef du quotidien « *L'Opinion* » : <https://www.xerficanal.com>.

L'exploitation de sans-papiers à Amazon. Sept anciens livreurs, Africains sans papiers, ayant travaillé à Rouen d'octobre 2021 à février 2022 pour une entreprise sous-traitante d'Amazon, dénoncent la manière dont ils ont été traités : travail 70 à 80h/ semaine, pour environ 1000€ / mois, parfois moins. Amazon était au courant. Soutenus par la CGT, ils réclament que leurs droits soient respectés (Médiapart 23 mai, article de Dan Israel).

« **Mineurs et mineurs en danger à la rue, il est urgent de les protéger !** ». Tribune signée par de nombreuses organisations, à lire sur le site de *La Cimade*.

Deux enfants privés de leur mère. Séparée de ses enfants depuis son placement en rétention début mai, Madame L. risque une expulsion à tout moment vers le Pérou. Ses enfants se retrouveraient alors livrés à leur sort sur le territoire. Récit à découvrir sur le site de *La Cimade*.

INFOS RÉGIONALES

Dénonciation des violations de droits à Montgenèvre. La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 26 avril 2022 vient confirmer l'illégalité des contrôles : [Tous Migrants](#).

Dures conditions d'enfermement au Centre de Rétention de Nîmes. À lire sur le site de [Marseille Anti Cra](#).

Justice de classe. Un travailleur agricole équatorien de 33 ans meurt d'un coup de chaleur à 33 ans le 7 juillet 2011, dans un champ du domaine des Sources à Maillane (13) où il récoltait des melons, détaché par une agence d'intérim espagnole : *Terra Fecundis*. Il perd la vie après plus de 10 heures de travail et alors qu'on lui refuse l'accès à l'eau. Justice a-t-elle été rendu après ce drame ? Lisez ce récit sur le site de [Mille Babords](#).

Ukrainiens dans la Région Sud, apprentissage du français : les associations et les organismes de formation de la région sont mobilisées pour faciliter leur formation (www.illetterisme.org). Voir le répertoire des actions et organismes de la région [ici](#).

INFOS MARSEILLE

La zone d'attente de l'aéroport de Marseille « non-acceptable » ; article à lire dans le journal *Le Monde* des 26-27 mai : [Facebook RH](#).

Accueil d'artistes en exil. L'ancien couvent de la Côme, situé dans le 6e arrondissement de Marseille, va bientôt recevoir des artistes en exil. À lire dans le journal [Marsactu](#).

Le « Tourniquet » se publie : retrouvez vingt nouveaux "Tourniquets" regroupés dans une publication (impression mai 2022). Ces textes sont issus des observations de *La Cimade* aux audiences du juge de la liberté et de la détention (JLD) du centre de rétention administrative (CRA) de Marseille, et ont été diffusés par newsletter entre octobre 2020 et janvier 2022 ([La Cimade](#)).

Le décès d'une résidente lors d'un feu d'appartement, le 16 mai dernier, a mis à nouveau en lumière l'état de dégradation d'une petite copropriété du quartier Périer, à Marseille. Avec des logements, pour certains, à la limite de l'indignité, habités par une population vulnérable. Vétustes, sans aération, moisissures par endroits, sans compter le mauvais état général des parties communes. Cela n'empêche pas ces chambres d'être louées entre 250 et 400 euros par mois. (Médiapart du 22/05, article de Coralie Bonnefoy de MarsActu).

Le collectif MIE13 sollicite le soutien de la municipalité. Certes, la prise en charge des mineurs non-accompagnés relève du Conseil Départemental, mais le collectif souhaite son appui face à une situation dégradée. « ... même si nous constatons une nette amélioration dans les délais de prises en charge du CD13 en ce qui concerne l'accès à l'Accueil Provisoire d'Urgence, nous observons en parallèle une tendance des services ADDAP13 (mandatées par le CD13), à réaliser l'évaluation de la minorité et de l'isolement de ces jeunes de manière de plus en plus expéditive et superficielle, pour en conclure, dans un nombre croissant de cas, au refus de reconnaître l'âge allégué. Ces jeunes sont donc remis à la rue, sans suivi éducatif ou médico-social et bien souvent dans des situations de vulnérabilité sévère ».

LA VIE DU RÉSEAU HOSPITALITÉ

Refus de guichet en Préfecture des Bouches du Rhône pour les personnes en provenance d'Ukraine ressortissantes de pays tiers (Cf ÉCH@ du RÉSEAU n°117). Le travail se poursuit, en lien avec d'autres avocat.e.s au niveau national pour échanger sur les différentes procédures contentieuses engagées contre les refus des préfectures d'instruire et de délivrer les autorisations provisoires de séjour (6 mois, « Protection Temporaire » aux personnes en provenance d'Ukraine). Le Réseau Hospitalité est partie prenante pour faire des « interventions volontaires » (demandes en justice) pour défendre ces dossiers, avec l'aide d'avocats locaux et la direction du GISTI.

CULTURE

Que m'est-il permis d'espérer, film documentaire de Vincent Gaullier et Raphaël Girardot Dans le camp ouvert à Paris, Porte de la Chapelle, des réfugiés sont en transit. Quelques jours à peine d'humanité dans ce centre de « premier accueil »... (<http://iskrafilms.com>).

« **Limbo** ». Entre poésie, comédie burlesque et drame, ce film offre une vision originale et touchante de la situation des demandeurs d'asile au Royaume-Uni, et plus particulièrement en Ecosse. Un film proprement réjouissant. Découvrez la bande annonce sur [Youtube](#).

AGENDA

Lundi 30 mai, 18h00 - 19h00, présentation des travaux menés par les étudiants de master 2 de l'Institut Louis Favoreu d'Aix-Marseille Université, sur l'hébergement d'urgence et sur la notion de vulnérabilité, telle que la conçoit le Conseil d'État, à la MMDH, 34 cours Julien et en visio, via zoom (pour y accéder suivez ce [lien](#)).

Mercredi 1er juin, 14h00, permanence juridique pour les demandeurs d'asile organisée par l'association des Usagers de la PADA de Marseille, à [Mille Babords](#), 61 rue Consolat, 13001.

Mercredi 1er juin, 14h30, permanence RESF 13 pour les jeunes majeurs et les familles sans papiers, à la MMDH, 34 cours Julien, 13006.

Mardi 7 juin, à 18h00, **assemblée générale du Réseau Hospitalité**, Centre social 6 Rue Bernard du Bois, 13001 Marseille.

Vendredi 10 juin, de 9h30 à 12h, réunion de l'Observatoire Hébergement 13, dans les locaux de Médecins du Monde, 129 Avenue de Toulon, Marseille 13005.

Mercredi 15 juin, 17h30, réunion du RESF 13 à [Mille Babords](#), 61 rue Consolat, 13001.

Du 18 au 25 juin, « *Refugee Food Festival 2022* » à Marseille ([Facebook](#)).

Mercredi 6 juillet, 14h30, permanence RESF 13 pour les jeunes majeurs et les familles sans papiers, à la MMDH, 34 cours Julien, 13006.

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 21 et le 27 mai, le Réseau Hospitalité a reçu 2 demandes d'hébergement concernant une jeune-femme et une famille.